

L'école à Donzère jusqu'au début du XXème siècle

Alors qu'en France la "guerre scolaire" semble vouloir reprendre, j'aurais souhaité pouvoir en un bref raccourci évoquer les diverses péripéties de nos écoles donzéroises, Je vais essayer de le faire à partir du seul document dont je dispose dans mon "exil" normand. Mais quel document !

Publiée en 1887 par Jules Ferrand, l'Histoire de la Principauté de Donzère !! (livre aujourd'hui introuvable -et qui mériterait une réédition) représente une somme de recherches considérables. J'estime avoir beaucoup de chance de posséder un tel document qui m'a été remis par les héritiers de Madame Saint-Paul (famille Bonnefond).

Dès sa fondation, l'abbaye reçoit quelques élèves mais le besoin de personnes instruites est très limité. Les familles aisées assurent l'instruction de leurs enfants qui suffisent largement à assurer la relève des tabellions chargés de la rédaction des actes officiels.

Mais l'abbaye connaît bien des misères. Une incursion des Maures dans la région a provoqué bien des ruines et ce qui reste de l'abbaye sera purement et simplement confisqué par les troupes de Charles Martel. Mais la paix carolingienne va permettre à l'abbaye de renaître et en 817 au concile d'Aix-la-Chapelle Louis le Débonnaire, héritier de Charlemagne, décide d'aider 18 monastères de la région. Parmi eux, au 10ème rang, Donzère, derrière Cruas. Ces monastères sont exemptés de toutes charges mais en contrepartie obligation leur est faite de prendre en charge deux écoles : une intérieure pour le noviciat, l'autre extérieure pour les laïques.

En 817 la décadence de l'empire carolingien n'est pas commencée et l'œuvre scolaire de ce "sacré Charlemagne" continue.

Les écoles prévues en 817 ont dû fonctionner sans grandes difficultés s Ferrand ne signale aucun évènement important les concernant. Avant le XIVème siècle, les documents font état de loin en loin de la présence soit d'un moine soit d'un sacristain chargé dans le prieuré d'instruire les enfants pauvres.

C'est le latin qui est enseigné au prieuré mais la qualité de la langue s'est fortement détériorée. Cicéron aurait beaucoup de mal à comprendre ce "bas latin" hérité des derniers légionnaires ou colons romains. C'est seulement en 1538 que François Ier impose le français pour la rédaction des actes officiels. Le "latin de cuisine" a évolué suivant les régions, le français est encore hésitant, rien d'étonnant si les documents de cette époque sont si difficilement déchiffrables.

Au XVIème siècle, il est question de la présence à Donzère d'un "maistre d'escolle" qui exerçait au plus bas prix pourvu, disait-il, "qu'on lui donnast moyen de vivre et quelques gages pour entretenir so accoustrement". Ces gages vont d'ailleurs s'améliorer. Longtemps fixés à 16 sols ils passent à 18 livres en 1638 puis à 36 en 1662, L'instituteur a obligation d'instruire gratuitement quatre nécessiteux choisis par la commune, car l'enseignement n'est pas gratuit : il en coûte 12 sols pour ceux qui apprennent à écrire et 6 pour les autres.

Le XVIème siècle fut extrêmement agité à Donzère. Les "réformés" un moment maîtres de la Principauté ont créé une école ou plutôt un collège. L'enseignement du latin leur sera interdit. Il semble que l'école réformée ait subsisté jusqu'au début du XVIIème siècle.

En 1732 Ferrand signale l'existence de deux écoles de garçons et une de filles. Le maître percevait 100 livres et la maîtresse 50 seulement !

Mais la demande va sans cesse en grandissant. On ne peut accéder au consulat qu'autant que l'on a un minimum d'instruction. Il n'y a aucune obligation statutaire mais en fait un illettré peut difficilement être nommé consul. Au XVIIIème siècle la population s'est accrue et le curé Blondeau propose une réforme pour l'école de Donzère. Il propose la gratuité de l'enseignement pour les estropiés. L'état des finances ne le permet pas, à croire que le nombre d'estropiés était trop important. Le conseil n'accepte pas cette réforme qui prévoyait également de doter les filles indigentes,...

Puis vint la période révolutionnaire extrêmement agitée dans une commune qui a perdu son statut de Principauté, L'école ne fait cependant pas parler d'elle ni les écoliers qui ne furent sans doute pas mêlés aux nombreuses "manifs", Le calme revient à l'intérieur : on en profite pour 'relancer la querelle domaniale avec Pierrelatte. L'école, elle, semble se porter fort bien ; elle évolue lentement mais sans grands soubresauts, et arrive en ce début de XIXème siècle.

En conclusion on peut dire que grâce à l'existence à Donzère d'une abbaye l'enseignement même rudimentaire a toujours existé, qu'il a été adapté aux besoins de la vie communautaire et aussi que le statut même de la Principauté : qui a souvent amené les responsables donzérois à traiter les affaires à un très haut niveau a créé ce besoin de savoir chez nos lointains concitoyens. Certes, l'organisation peut de nos jours paraître parfois précaire ; elle est au moins égale sinon supérieure à tout ce qui existait dans les communes voisines.



Inauguration de la plaque Jules Ferrand 7 mai 1933

Monsieur A. Julien prononce le discours

*À ses côtés Monsieur Boisse (belle moustache blanche Contre le mur et sous la plaque,
Monsieur Lambert Dans le fond l'Harmonie de la Chocolaterie d'Aiguebelle, Chef de Musique,
Clément Lévêque*

On peut voir l'accès au chemin de ronde ; une plante grimpante (clématite sauvage) avait été installée par mes soins sur un treillage.

À sa fenêtre, ma tante, Marie Lévêque

André Chenivresse